

DEMANDE D'INTERVENTION D'UN PROFESSEUR RESSOURCE pour un élève du 2nd degré

Date de la demande

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom de l'établissement

Arrondissement

Collège

LEGT

LP

REP

REP +

Adresse

Téléphone

Courriel

Nom du chef d'établissement

Professeur principal

Personne de l'équipe à contacter

Téléphone

Courriel :

Enseignants rencontrés / disciplines

Infirmière scolaire

Téléphone

Courriel

Si reconnaissance MDPH, enseignant référent handicap

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE

Date de naissance

Classe

INFORMATIONS - SUIVI DE L'ÉLÈVE

Joindre l'emploi du temps en **précisant les temps de présence d'un AESH.**

Suivi actuel existant au sein de l'établissement :

L'élève bénéficie d'un PPRE PAP PAI

Autre dispositif (à préciser)

L'élève bénéficie d'un PPS / reconnaissance de handicap de la MDPH ?

oui **Si oui, avec notification** D'aide humaine
D'aménagements pédagogiques
De matériel pédagogique adapté

non Demande de reconnaissance MDPH en cours

Un bilan psychologique a-t-il été effectué ? oui non

Aides extérieures actuelles :

Thérapeutique, soins oui non Sur le temps scolaire oui non

Demande(s) en attente (à préciser)

Demande(s) d'intervention (en cours ou passées) :

EMASCO Date Nom

Pôle élève Date Nom

Chargé de mission autisme Date Nom

OBJET DE LA DEMANDE

Description des difficultés rencontrées en classe en précisant les adaptations déjà mises en place (apprentissage, autonomie, interactions sociales et communication, rapport au cadre...) :

Attendus de l'intervention d'un professeur ressource :

EMPLOI DU TEMPS DE L'ÉLÈVE

Document à joindre à toute demande d'intervention d'un professeur ressource

L'emploi du temps PRONOTE de préférence qui doit indiquer les horaires :

- des suivis thérapeutiques, soins ;
- tout autre élément impactant le temps de présence de l'élève en classe (piscine, sortie cinéma...);
- de l'accompagnement par un AESH

Si notification d'aide humaine MDPH :

NOM de l'accompagnant

Si l'élève a bénéficié de l'intervention d'un AESH de la Brigade d'Accompagnement Mobile (BAM) :

NOM de l'accompagnant (BAM)

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			

Rappel : Le chef d'établissement doit informer la famille de cette demande d'intervention auprès de l'élève.

Nom (ou signature numérique) du chef d'établissement